

## Jonzac – Moulin de chez Bret

Valérie Mortreuil et Karine Robin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3150>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Valérie Mortreuil et Karine Robin, « Jonzac – Moulin de chez Bret », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3150>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Jonzac – Moulin de chez Bret

Valérie Mortreuil et Karine Robin

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 204738**

Date de l'opération : 2007 (FP)

- 1 La fouille programmée menée à proximité du Moulin de chez Bret à Jonzac a mis au jour une première occupation de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une *villa* est ensuite construite à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Elle est occupée jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive voir le début du haut Moyen Âge.
- 2 Le programme de fouille mené en 2007-2009 a porté sur deux axes : la fouille de la cour à l'ouest et des bâtiments qui la structurent afin de préciser le plan complet la *pars urbana* et la poursuite des études de mobilier, dans le but de préciser la chronologie de cette *villa* et l'évolution de son organisation.
- 3 En 2007, le décapage de 3 000 m<sup>2</sup> à l'ouest du corps de logis principal (bâtiment 1) a mis au jour les bâtiments 6 et 7 repérés en prospection électrique.
- 4 Les campagnes de 2008 et 2009 se sont attachées à poursuivre la fouille engagée dans les bâtiments 6 et 7 ainsi que dans la cour privée.

## Le bâtiment 6

- 5 Le bâtiment 6, orienté nord-sud, est pratiquement parallèle au bâtiment 1, avec lequel il est légèrement désaxé sud-est – nord-ouest. Il ferme la cour privée sur son côté ouest. Le mur pignon nord est construit dans le prolongement du mur de clôture nord de la cour. Ce bâtiment connaît deux phases de construction ; un premier état daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.-II<sup>e</sup> s. et un second état de la fin du III<sup>e</sup> s.-IV<sup>e</sup> s.
- 6 Dans son premier état le bâtiment 6 est essentiellement constitué de murs sur solins de pierre pour les façades et de cloisons en matériaux périssables pour l'organisation interne de l'espace. La surface intérieure construite s'organise de manière symétrique autour

d'une pièce centrale. La façade orientale du bâtiment est occupée par un portique, avec un porche d'entrée central.

- 7 La surface construite représente 200 m<sup>2</sup> (18,80 m de longueur pour 10,68 m de largeur).
- 8 Dans le courant du III<sup>e</sup> s., le bâtiment subit un incendie. Les cloisons de ce dernier étaient réalisées en torchis et bois ; elles sont alors réparties sur les côtés nord, ouest et sud du bâtiment afin de constituer un remblai suffisant pour la reconstruction du bâtiment.
- 9 Ces éléments de construction mis en remblai ont livré des éléments importants de son décor. Plus de cent caisses d'enduits peints et près de quarante caisses de torchis ont été prélevés avec la collaboration du Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines (CEPMR) de Soissons. Les éléments du décor prélevés montrent des ensembles géométriques et végétaux, quelques fragments animaliers et figurés. Le prélèvement minutieux des enduits peints dans le niveau de remblai permet d'ores et déjà de faire des associations d'éléments composant vraisemblablement des mêmes panneaux et l'observation attentive de leur répartition tend à montrer que la logique de démontage des parois pourrait se refléter dans la disposition des ensembles dans le niveau de remblai.
- 10 L'attention portée aux supports de ces enduits peints nous a permis d'en différencier plusieurs sortes, et leurs regroupements constitueront de précieuses informations au moment du remontage de l'ensemble des fragments. En effet, on distingue cinq types de supports :
  - 11 - un support de mortier qui comprend deux couches de ce matériau, et qui est appliqué directement sur le torchis qui compose les parois ;
  - 12 - un support très fin composé d'un mortier de tuileau, lui-même appliqué sur du mortier gris ;
  - 13 - un support de terre dont le granulat est très fin. Seuls des fonds monochromes ont été repérés sur ce type de support ;
  - 14 - un support de torchis qui ne concerne également que des fonds monochromes ;
  - 15 - un support sur un béton lissé, lui-même appliqué sur du torchis. Celui-ci témoigne vraisemblablement de l'existence de revêtements extérieurs dont le but n'était pas l'aspect décoratif mais plutôt le souci de protéger la paroi. Ces indices ne sont pas fréquents car les enduits d'extérieurs sont monochromes et par ce fait ne font pas l'objet de ramassage systématique.
- 16 Le choix de l'implantation du bâtiment 6, face au corps de logis en regardant vers la vallée de la Seugne, joue vraisemblablement un rôle essentiel dans la composition architecturale de la cour et dans sa fonction. Son organisation interne et son décor semblent en effet confirmer qu'il s'agit d'un bâtiment d'apparat, probablement destiné à l'accueil d'hôtes importants. Le plan de la pièce centrale avec l'aménagement en U (podium ou banquette) peut trouver des parallèles avec le *tablinum* de la *Casa di Augustus* du Palatin à Rome et celui de la *Villa des Mystères* à Pompeï ou le *triclinium* de la *Villa de Lucius Feroniae* et de la *Villa Boscoreale*. Cet édifice bénéficie probablement d'un porche sous portique (en terrasse) sur sa façade occidentale permettant d'apprécier la vue de la vallée. Il constitue aussi le passage entre la cour, espace dont la composition architecturale a été soigneusement définie, et la vallée de la Seugne, espace « naturel ».
- 17 Le bâtiment 6 est reconstruit à la fin du III<sup>e</sup> s. Un dépôt de fondation constitué de deux vases et de treize monnaies (dernier quart du III<sup>e</sup> s.) est enfoui dans ces fondations.

L'organisation générale du bâtiment s'implante au-dessus de l'aménagement précédent. Il est toutefois plus grand (389,40 m<sup>2</sup> : 30 m x 12,98 m) et respecte un axe majeur, d'est en ouest, au milieu du bâtiment. Les salles 96 et 63 en constituent la partie centrale se terminant par une pièce à abside sur la façade ouest. Ces deux salles disposent d'un système de chauffage par le sol. Le sol de ces pièces se situait donc au moins 0,40 m plus haut. Ces structures témoignent de la volonté de confort souhaitée dans ces espaces et leur confère ainsi une fonction singulière. Ce bâtiment, vraisemblablement destiné à la réception d'hôtes importants n'est pas sans rappeler la « salle à manger-belvédère » présente en bordure de Gironde dans la *villade* Plassac. Cette salle occupe la partie centrale de la façade dirigée vers la Gironde, le paysage restant donc un élément primordial.

## Dans le bâtiment 7

- 18 Le bâtiment 7 ferme le côté nord de la cour centrale. Il connaît deux phases principales de construction, un premier état daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.-II<sup>e</sup> s. et un second état de la fin du III s.-IV<sup>e</sup> s. Comme pour le bâtiment 6.
- 19 Dans son premier état, le bâtiment est orienté est-ouest. Il mesure 21,12 m de longueur pour 6,80 m de largeur (143,61 m<sup>2</sup>). Sa façade est très vraisemblablement couverte par un portique détruit par la reconstruction tardive. Cette façade est toutefois connue par son décor d'enduits blancs et de stucs piquetés et mis en remblais à la fin du II<sup>e</sup> s.
- 20 La fouille de cette couche a livré des informations quant au décor de la façade de ce bâtiment. En effet, même si le décor de la paroi est traité avec sobriété, certains éléments de stucs viennent contraster et démontrer qu'un soin particulier a été apporté à cette galerie. Le décor est linéaire, à champ blanc sur lequel des bandes rouge ocre soulignées de filets de même couleur viennent rompre la monochromie de l'ensemble. De nombreux graffitis gravés dans la couche picturale témoignent de la fréquentation constante dans cette galerie, lieu de passage. La partie sommitale de la paroi est ornée d'une corniche en stuc, laquelle est soulignée d'une bande rouge ocre, et dont l'extrémité était recouverte de peinture rouge ocre comme la poutre. Cette corniche était fixée par un système « d'encoches » en forme de queue d'aronde. Des fragments stuqués verticaux ont également été prélevés. Appliqués sur la paroi, ils constituent des moulures qui pouvaient encadrer les ouvertures, proposant ainsi un rythme à la paroi et rappelant peut-être celui imposé par la colonnade de la galerie. La découverte de solins recouverts de peinture rouge ocre témoigne également du soin apporté au traitement de cette galerie. Outre leur rôle de palier à l'humidité de l'espace semi couvert, ils sont révélateurs d'une architecture. En effet, l'observation de traces de planches sur leurs revers nous a permis de reconstituer un plancher sur le sol de cette galerie, indices que les données archéologiques ne nous donnaient pas. Les angles de solins prélevés témoignent également de la présence de portes favorisant ainsi la circulation entre cette galerie et les pièces du bâtiment 7 qui la bordent.
- 21 Les structures et les niveaux présents indiquent une activité domestique (successions de plaques foyer). Peut-être s'agit-il d'habitations pour une certaine catégorie de personnel de la *villa*.
- 22 Dans le courant du III<sup>e</sup> s. (peut être suite à l'incendie du bâtiment 6), le bâtiment subit une restructuration. Il s'agit d'une construction à plan allongé composé par quatre pièces en

façade qui s'ouvrent sur une galerie à portique au sud. Sa superficie reste la même. Les structures et les niveaux présents dans le bâtiment 7 semblent plutôt traduire une activité domestique. Les petites surfaces pourraient correspondre à des unités d'habitation mises à disposition pour une certaine catégorie de personnel de la *villa*.

## La cour

- 23 La fouille d'une large fenêtre, faisant la jonction entre le bâtiment 6 et 7, a permis une meilleure vision et compréhension des niveaux de circulations qui se succèdent depuis le II<sup>e</sup> s. jusqu'au VII<sup>e</sup> s.
- 24 Au II<sup>e</sup> s., la cour centrale est structurée par différents aménagements et constructions. Une allée construite, parallèle à la façade orientale du bâtiment 6, permet d'accéder au temple (bâtiment 8).
- 25 Des aménagements sur poteaux se succèdent dans la cour, du III<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s. Au cours du III<sup>e</sup> s. ou IV<sup>e</sup> s., une allée est construite dans le prolongement du porche d'entrée de la façade occidentale du bâtiment 1 et de l'entrée de la façade orientale du bâtiment 6, permettant ainsi de traverser la cour.
- 26 L'occupation tardive n'est que partiellement conservée sur le site. Le bâtiment 1 et le bâtiment 7 sont les seules constructions attribuables à cette période. Les niveaux les mieux préservés sont situés dans la cour centrale.
- 27 Les campagnes de fouille menées sur cette *villa* depuis 2003 permettent de préciser le plan et l'évolution chronologique de la *pars urbana*. La présence de certains équipements (thermes, *triclinium*, temple), ainsi que la superficie des bâtiments et des espaces non bâtis la place parmi les demeures aristocratiques et induisent le statut particulier de ses propriétaires.
- 28 L'activité agricole de cette *villa* n'est pas connue à ce jour. Le programme de fouille à mettre en place dans les prochaines années sur la *pars rustica* permettra de préciser l'implantation des bâtiments agricoles et leur fonction (stockage de culture céréalière et/ou fourragère, élevage, viticulture, etc.)
- 29 La surface de cette habitation, les témoignages architecturaux et le décorum indiquent qu'il s'agit d'une demeure aristocratique de premier plan pour cette région. Les agrandissements de la partie nord des bâtiments 1 et 7 montrent une technique de construction sur murs bahuts et pans de bois plus récente. Le mobilier métallique et céramique indique que la *villa* est occupée jusqu'au VII<sup>e</sup> s.
- 30 ROBIN Karine et MORTREUIL Valérie

---

## INDEX

**operation** Fouille programmée (FP)

**Index chronologique** : Empire romain, Moyen Âge\*

**Index géographique** : Poitou-Charentes, Charente-Maritime (17), Jonzac (17197)

**Thèmes** : céramique gallo-romaine, chauffage, colonnade, corniche, cour, décor incisé, décor peint, édifice, enduit peint, façade, galerie, graffiti, incendie, monnaie, mortier de construction, mortier peint, mur, mur d'enceinte, portique, remblai, représentation animale, résidence aristocratique, temple, thermes, torchis, villa

## AUTEURS

KARINE ROBIN

COL